

CHEVAL ET BIOCIDES

VOTRE CHEVAL, VOTRE ENVIRONNEMENT, VOTRE SANTE

QU'EST-CE QU'UN BIOCIIDE ?

Le terme de biocide est composé de «**BIO** : la vie» et «**CIDE** : qui tue». Étymologiquement, un biocide est donc un produit destiné à tuer un être vivant.

Les « produits biocides » regroupent un ensemble de produits destinés à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes vivants considérés comme nuisibles.

Les nuisibles sont des organismes dont la présence n'est pas souhaitée ou qui produisent un effet nocif pour l'homme, ses activités, pour les animaux ou l'environnement. Par une action chimique ou biologique, les biocides en préviennent l'action et les combattent. Ils sont donc susceptibles d'avoir des effets sur le vivant.

VOUS UTILISEZ DES BIOCIDES POUR VOTRE CHEVAL PEUT-ÊTRE SANS LE SAVOIR :



QUELS PRODUITS DU QUOTIDIEN ?

En luttant contre les mouches qui « agressent » votre monture, en le shampouinant avec un savon moussant contenant un désinfectant, en désinfectant votre matériel de sellerie, vos boxes : vous utilisez des biocides.

Ces produits contiennent des substances actives qui ont un effet sur un être vivant en le faisant fuir, en l'éloignant de votre compagnon, ou le détruisant (insectes, bactéries, virus, champignons...).

LES BIOCIDES : PENSEZ AUX POSSIBLES EFFETS NÉGATIFS



SUR LA SANTÉ ANIMALE

Tout produit destiné à détruire un organisme vivant peut avoir un effet négatif sur le cheval à qui on l'applique, et sa santé peut être affectée par l'utilisation de biocides :

- ▶ **De manière directe**, du fait d'un mésusage tel qu'un surdosage ou une application sur une partie du corps non appropriée (muqueuse par exemple).
- ▶ **De manière indirecte** en impactant l'environnement de votre animal, par exemple en favorisant l'apparition de bactéries résistantes potentiellement pathogènes au niveau de la litière.
- ▶ **Sur les autres animaux** : En cas de contact entre le cheval qui vient d'être traité et d'autres animaux, ou via la diffusion de résidus de produits qui s'accumulent dans l'environnement (air, eau, sol). Par une intolérance individuelle à l'un des composants du produit (même correctement utilisé).



SUR LA SANTÉ HUMAINE

Effet des substances actives mais aussi des cofomulants ou adjuvants :

Les substances actives des produits biocides, mais aussi leurs adjuvants, peuvent présenter, de manière directe ou indirecte, des dangers potentiels pour l'homme. Leurs propriétés peuvent entraîner des effets indésirables en cas de mauvaise utilisation. Ils peuvent apparaître à court terme (intoxication accidentelle) ou à long terme à force d'expositions répétées.

Le respect des précautions d'utilisation permet d'éviter ce risque.



SUR L'ENVIRONNEMENT

Effets sur le microbiote - apparition de bactéries résistantes :

▶ L'utilisation de désinfectants peut avoir des conséquences pour l'environnement, en ruisselant dans le milieu extérieur (litière, caniveau de collecte...). Par contact avec la flore bactérienne du milieu ambiant il peut induire une sélection de bactéries résistantes.

Les biocides conjugués aux résidus de métaux lourds et d'antibiotiques dans l'environnement, accentuent la persistance de bactéries multirésistantes.

▶ **Le rejet des biocides dans les eaux**, l'air et les sols peut, de façon directe, détruire d'autres organismes que ceux considérés comme nuisibles (bactéries utiles, insectes ...) et, de façon indirecte, conduire à des déséquilibres de notre environnement, à cause de leur toxicité sur les écosystèmes, et de leur persistance pour certains.

▶ **Nos stations d'épuration n'ont pas été conçues pour les éliminer.**

Ils peuvent au fil du temps, à cause de leurs résidus, contaminer durablement notre environnement (les eaux de surface et les sédiments)

PRECAUTIONS D'UTILISATION DES PRODUITS BIOCIDES

LES BIOCIDES, COMME IL FAUT ET QUAND IL FAUT
*Utilisez les produits biocides avec précaution.
Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les
informations (pictogrammes ...) concernant
le produit. Assurez-vous qu'elle est indispensable,
notamment dans les lieux fréquentés par le plus
grand nombre.*

1

SE RENSEIGNER

Avant d'acheter un biocide, prenez conseil auprès d'un professionnel (vétérinaires, pharmaciens).

Informez-vous sur chaque produit : Lisez les étiquettes, les modes d'emploi, les mentions de danger (logos - pictogrammes), les précautions d'utilisations.

Pour une information plus approfondie, demandez la fiche de sécurité au distributeur ou au fabricant, et demandez conseil à votre vétérinaire notamment pour savoir si son utilisation est indispensable, ou si des méthodes alternatives non chimiques existent.

2

CHOISIR

Souvenez-vous qu'avant toute utilisation de biocide (sur l'animal, le matériel, l'environnement) un solide nettoyage s'impose, voire peut suffire.

Choisissez le biocide le mieux adapté à votre animal et au nuisible à traiter, ainsi qu'à votre mode de vie et celui de votre cheval.

3

SE PROTEGER

Avant toute utilisation, préparez-vous correctement : écarter les personnes fragiles et les animaux non ciblés.

Le type de protection à employer dépend du produit et des modalités de contact avec l'utilisateur : gants nitrile, bottes, vêtements de protection, lunettes et masques. Ils doivent être mis en place dès la phase de préparation des solutions.

Appliquez dans des endroits aérés, puis respectez les temps d'aération des locaux figurant sur les notices, après traitement.

4

DOSER - PREPARER AVEC PRECAUTION

Respectez les dosages et les fréquences d'utilisation mentionnés sur les notices. **Augmenter la dose de produit n'est pas synonyme d'une meilleure efficacité.**

Dans la mesure du possible, utilisez des présentations qui ne nécessitent pas de dilution, car les principaux risques de contamination se situent lors des étapes de préparation (expositions des mains, des bras, inhalation accidentelle).



5

NETTOYER - STOCKER - ELIMINER EN RESPECTANT LES INDICATIONS DU FABRICANT

Nettoyez les équipements de protection réutilisables et le matériel de pulvérisation à l'eau, sur une aire spécifique.

Les eaux de rinçage et les équipements jetables, les emballages vides et les résidus sont à éliminer via un circuit spécifique indiqué sur la notice (déchetteries, dispositifs prévus par les mairies). Ne les jetez pas aux ordures ménagères.

Ne recyclez pas les emballages.

Stockez les produits biocides dans des endroits hors de portée des enfants, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Triez régulièrement et respectez les dates de péremption.

DU BON SENS AVANT TOUT

- ▶ Eloigner les femmes enceintes, les enfants et toutes les personnes fragiles ;
- ▶ Ne pas manger, boire ou fumer pendant les manipulations d'un biocide ;
- ▶ Utiliser des équipements en bon état ;
- ▶ Ne pas porter à la bouche un élément en contact avec le biocide ;
- ▶ Éviter les ruissellements par une pulvérisation sur un support vertical que l'on détrempe ;
- ▶ Respecter les durées d'utilisation des équipements et les dates de péremption.



GESTES D'URGENCE EN CAS D'EXPOSITION OU INGESTION ACCIDENTELLES

- ▶ **Appeler immédiatement un médecin.**
- ▶ **Eloigner la victime de la source de contamination.**
- ▶ **Maintenir les voies aériennes ouvertes, placer la personne en position latérale de sécurité, rincer la bouche, les yeux ou la peau à l'eau pendant 10 minutes au moins.**
- ▶ **Ne pas chercher à faire vomir.**
- ▶ **Signaler les événements indésirables**
<https://signalement.social-nte.gouv.fr/>

LES BIOCIDES : SEULEMENT QUAND IL FAUT EN UTILISER LE MOINS POSSIBLE

Pour les détenteurs soumis au bilan sanitaire d'écurie, aux protocoles de soins et/ou qui profitent d'une visite sanitaire périodique, l'utilisation des biocides peut être plus largement réfléchie. Vous pouvez solliciter votre vétérinaire pour établir un plan de nettoyage et de désinfection adapté à votre écurie ou à votre élevage.

PRIVILÉGIER LA PRÉVENTION ET LES ALTERNATIVES SI ELLES EXISTENT :

LES MÉTHODES DE PRÉVENTION

- ▶ **Penser HYGIENE**, préférer une détergence mécanique, une action thermique plutôt qu'une détergence chimique avant de penser désinfection.
- ▶ Sécuriser l'environnement du cheval pour éviter les blessures et donc les futures désinfections.
- ▶ Questionner votre vétérinaire sur la façon de gérer une plaie car souvent un simple savonnage suffit.
- ▶ Plutôt que de tuer mouches et moustiques, éviter de les attirer ou de favoriser leur multiplication.



LES ALTERNATIVES NON CHIMIQUES

Faites-vous conseiller par un professionnel ; votre vétérinaire peut notamment vous aider dans votre choix.

- ▶ Mettre en place des pièges non chimiques (ballon noir pour les taons ...)
- ▶ Couverture éloignant les taons (couvertures « zèbres »)

En ultime recours, les biocides peuvent être utilisés mais dans ce cas, faites-vous conseiller par un professionnel pour choisir le plus adapté et le moins risqué.

Certains produits présentés comme « naturels » ne sont pas pour autant sans danger pour l'utilisateur, l'animal et l'environnement. L'utilisation des termes « naturel » ou « non toxique » est interdite sur les produits biocides.





QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UN MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE ET UN BIOCIDE ?

Un médicament vétérinaire possède des propriétés curatives ou préventives contre des maladies de l'animal, il est utilisé ou administré pour établir un diagnostic, restaurer, modifier une fonction physiologique.

Il se reconnaît à son étiquetage réglementé « usage vétérinaire – à délivrer sur ordonnance » et ne peut être délivré que par un vétérinaire ou un pharmacien et sur présentation d'une ordonnance valable.

Les médicaments vétérinaires ne sont pas en vente libre: leur délivrance est encadrée, tout comme le circuit d'élimination des périmés. Cela permet de contrôler leurs effets secondaires et leurs impacts sur l'homme, l'animal et l'environnement.

Certains antiparasitaires externes, bien que considérés comme des médicaments vétérinaires sont dits « dérogatoires » et peuvent être commercialisés librement en jardinerie, commerces (grandes surfaces, toiletteurs...) ou commerces en ligne. Il s'agit d'antiparasitaires à usage exclusivement externe.

Les produits biocides ne sont pas des médicaments et ne sont donc pas soumis à ordonnance :

pour autant leur mise sur le marché est encadrée par une réglementation visant à protéger l'homme, les animaux et l'environnement vis-à-vis de leurs effets à court et long terme (caractère cancérigène ou encore toxiques pour la reproduction ...).

Les produits biocides peuvent être en vente libre pour le grand public ou réservés aux professionnels (la catégorie d'utilisateur est précisée sur l'étiquette). Certains peuvent contenir des molécules similaires aux médicaments vétérinaires, à des doses différentes et pour un usage non médicamenteux.

Remarque

La frontière entre médicament vétérinaire et biocides est mince ; par exemple un désinfectant destiné aux plaies ou aux peaux lésées est un médicament vétérinaire, un insecticide appliqué sur la peau aussi. Alors qu'un répulsif appliqué lui aussi sur la peau est un biocide.



POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.ecologie.gouv.fr/produits-biocides>

<https://www.anses.fr/fr/system/files/Anses-Biocides.pdf>

<https://www.anses.fr/fr/thematique/produits-phytopharmaceutiques-biocides-et-fertilisants>

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/biocides-prenez-precautions>

<https://biocid-anses.fr/biocid#/>

<https://echa.europa.eu/fr/information-on-chemical/biocidal-products>

<https://signalement.social-sante.gouv.fr/>



Un

>

billon d'ânes

leur

>

Pour

Ne pas porter à la bouche un élément de

SOUTENU PAR


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE


ORDRE NATIONAL DES
vétérinaires


VÉTÉRINAIRE
POUR LA VIE, POUR LA PLANÈTE